

INSCRIPTION & REINSCRIPTION DES ELEVES INGENIEURS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

REINSCRIPTION EN TROISIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **troisième année** 2021/2022 que la réinscription à l'ENSIAS aura lieu **le lundi 11 Octobre 2021 à partir de 9h00**.

Pièces à fournir pour l'inscription à la résidence de l'ENSIAS

- Règlement intérieur à télécharger du site de l'ENSIAS ([Lien du règlement](#)) et à signer.

INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **première année** 2021/2022 que l'inscription à l'ENSIAS aura lieu **le mercredi 13 Octobre 2021 à partir de 9h00**.

Pièces à fournir pour l'inscription à la résidence de l'ENSIAS

- Attestation originale du baccalauréat + 2 copies
- Règlement intérieur à télécharger du site de l'ENSIAS ([Lien du règlement](#)) et à signer
- 2 enveloppes timbrées (portant nom et adresse des parents ou tuteur).
- 4 photos d'identité. (portant nom de l'élève ingénieur)
- Deux copies de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers 2 photocopies de la carte de séjour et une autorisation de suivre les études supérieures au Maroc délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur après accomplissement des formalités requises auprès de l'Agence de Coopération Internationale (AMCI)

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.

REINSCRIPTION EN DEUXIEME ANNEE

La réinscription aura lieu **le Lundi 22 Novembre 2021 à partir de 09h**

Pièces à fournir pour l'inscription à la résidence de l'ENSIAS

- Règlement intérieur à télécharger du site de l'ENSIAS ([Lien du règlement](#)) et à signer.